

La mobilisation continue contre la loi travail !

- ***Grève et manifestation parisienne le 14 juin***
- ***Votation citoyenne pendant le mois de juin***

La dernière version de la loi demeure une régression dangereuse pour les salarié-e-s, la jeunesse et les femmes

Aucune garantie pour les salarié-e-s, mais une inversion de la hiérarchie des normes remettant en cause les garanties collectives et leur cadre légal. Sans la loi, la volonté unique du patronat régnera, au détriment des salarié-e-s.

Aujourd'hui, même les grandes entreprises réalisant des bénéfices agissent pour rogner le droit des salarié-e-s et/ou pour embaucher des salarié-e-s dans des pays de moindre droits et moindres salaires. Demain, plus de sécurité économique et sociale pour les salarié-e-s, les entreprises pourront licencier sans même organiser des plans de « sauvegarde de l'emploi » !

Aujourd'hui, les jeunes connaissent déjà la précarité pendant leurs études et leur insertion professionnelle, demain, leur droit à un avenir professionnel décent sera bafoué, les contraignant à travailler plus pour gagner moins.

Le temps de travail est le premier facteur discriminant pour les femmes, qui effectuent toujours 80% des tâches ménagères. La norme du présentisme, plus particulièrement chez les cadres, les exclut des postes de responsabilité. De l'autre côté, 80% des salarié-es à temps partiel sont des femmes, avec un salaire et une protection sociale partielle, mais une flexibilité et des amplitudes horaires très importantes.

Nous sommes favorables à une réduction de la durée légale du travail pour faire converger le temps de travail des hommes et des femmes, et permettre à toutes et tous d'exercer leurs responsabilités familiales. À l'inverse le projet de loi Travail renforce considérablement la flexibilité. Il augmente les durées maximum de travail, notamment pour les cadres, et renforce les possibilités pour l'employeur de modifier de façon unilatérale les horaires et le temps de travail sans déclencher d'heures sup.

Au ministère et à l'Insee, la même volonté de précariser les agents et d'abaisser le service public

Aujourd'hui, dans la fonction publique les salarié-e-s sont protégé-e-s par la garantie de l'emploi. Mais la baisse des effectifs et des moyens, reconduite d'années en années, affaiblit nos missions de service public, accroît la charge de travail, et conduit à une très nette remise en cause de l'emploi statutaire.

Au ministère les conséquences sont déjà nombreuses : action sociale et politique de santé au travail en berne, mise en place de projets à marche forcée sans prévention des risques...

À l'Insee la direction maintient une politique de déqualification des agents : non reconnaissance du travail des agents de catégories C et B, précarisation des contrats des enquêtrices et enquêteurs, promotions dans le corps supérieur très limitées, surcharge de travail en particulier pour des encadrants,...

À n'en pas douter, l'inversion de la hiérarchie des normes dans la fonction publique ferait des dégâts plus importants encore !

Une votation citoyenne est organisée pendant le mois de juin

Les sondages montrent que plus de 70% de la population est opposée à la loi travail.

Une votation citoyenne est organisée pour démontrer au gouvernement l'opposition forte de la population à cette loi travail.

Les parlementaires n'ont pas eu la possibilité de discuter la loi avec l'application du 49.3, nous ne devons pas laisser se mettre en place une politique qui nous concerne sans donner notre avis.

Venez déposer votre bulletin de vote !

Privé-public, jeunes ,chômeurs ...nous sommes toutes et tous concerné-e-s !

Toutes et tous en grève et en manifestation le 14 juin 2016!

A Paris le 9 juin 2016